



Date de convocation : 04/04/2023

Date d'affichage : 04/04/2023

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8

Procurations : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 avril 2022

L'an deux mil vingt-trois le mardi 11 avril à 20h05 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Etaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT (s'est retirée à 20h49), Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL (arrivé à 20h47), Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 20h58).

Étaient absentes excusées : Madame Véronique BOISARD, Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Bernard THIREAU a été élu secrétaire de séance.

Vote du budget primitif 2023, budget lotissement Côteau du Domaine

- **Fonctionnement**

			BUDGET PRIMITIF
	ARTICLE	LIBELLE	BP 2023
Dépenses	011	Charges à caractères générales	0,00
	65	Autres charges de gestions courantes	2 541,83
	6588	Autres charges de gestion courante	2 536,83
	6588	Autres charges de gestion courante	5,00
	042	Transfert entre sections	48 481,00
	71355	Variation de stocks	48 181,00
	002	Résultat fonctionnement reporté	-2 536,83
	Total des dépenses		48 486,00
Recettes	042	Opération d'ordre de transfert entre section	48 481,00
	71355	Variation de stock de terrains aménagés	48 481,00
	7588	Autres produits de gestion	5,00
	7588	Autres produits de gestion	5,00
		Total des recettes	

- **Investissement**

			BUDGET PRIMITIF
	ARTICLE	LIBELLE	BP 2023
Dépenses	168741	Avance commune	44 700,48
	040	Transfert entre sections	48 481,00
	3555	Variation de stocks terrains	48 481,00
	Total des dépenses		93 181,48
Recettes	040	Transfert entre section	48 481,00
	3555	Variation de stocks terrains	48 481,00
	001	Résultat reporté	44 700,48
	Total des recettes		93 181,48

Article 1^{er} : Adopter le budget primitif de l'exercice 2023 du budget lotissement Côteau du Domaine comme détaillé ci-dessus

Article 2 : Voter les crédits qui y sont inscrits

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 8 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 11 avril 2023

Le Maire, Anthony ROULLIER


